

**UNIVERSITÉ KASDI MERBAH OUARGLA**

**Faculté des Lettres et des Langues**

**Département de Lettres et Langue Françaises**



**Mémoire**

**Master Académique**

**Domaine : Lettres et langues étrangères**

**Filière : Langue française**

**Spécialité : Littérature et analyse du discours**

**Présenté et soutenu publiquement par :**

**Mlle MOULAY ABDALLAH Bochra**

**Thème**

**L'étude des marques de l'oralité dans**  
***Contes des sages berbères de Malika***  
**Halbaoui**

**Devant le jury :**

Mme HENKA Nadjah

**Président (UKM Ouargla)**

Mr HAMPLAOUI Abderrahim

**Encadreur/rapporteur (UKM Ouargla)**

Mme HARKET SABAH

**Examineur (UKM Ouargla)**

**Année universitaire : 2016/2017**

## **Dédicace**

**A mes chers parents**

**A mon adorable sœur**

**A mes frères**

**A mes grands -mères**

**A mes deux grands-pères.**

**A mes tantes**

**A mes oncles**

**A mes amis**

**A toute la famille**

**A mes chers profs**

**Je dédie ce travail.**

**Bohra MOULAY ABDALLAH**

## **Remerciements**

Mes remerciements s'adressent, en premier lieu, Allah pour m'avoir aidé afin de réaliser mon travail de recherche.

Puis, je remercie mon directeur de recherche, Mr Abderrahim HAMLAOUI, pour m'avoir orientée, soutenue, et encouragée tout au long de ma recherche et même dès le début de mon cursus de master.

Un grand merci pour Dr, Mme Halima BOUARI pour m'avoir aidée et formée dès le début de mon cursus de master.

Toute ma gratitude s'adresse à mes chers profs de l'université de Ghardaïa, et surtout : Mme Hadda CHENINI, Mme Amina MAGBAD et Mme Safia SIRAJ, ainsi que tous mes enseignants de langue française dès le cycle primaire jusqu'à l'université.

Je souhaite remercier également nos enseignants du département de langue française de l'université d'Ouargla, pour les efforts fournis tout au long de notre formation de master.

Mes remerciements les plus forts sont à exprimer à ma famille qui a été la première à me soutenir tout au long de mon cursus.

En dernier lieu, je remercie ceux qui ont rendu ce travail possible, et ceux qui m'ont appuyé de près ou de loin afin de pouvoir le réaliser.

## **TABLE DES MATIERES**

**DEDICACE**

**REMERCIEMENTS**

**INTRODUCTION**

**06**

### **CADRE THEORIQUE**

I.	L'oral et l'écrit : quelle frontière ?	10
II.	De l'oral à l'oralité	11
III.	Les marques de l'oralité	12
IV.	Les types des marques de l'oralité	14
1.	Marques lexicales	14
1.1.	Le registre	14
1.2.	L'emprunt	15
1.3.	Les signes typographiques et ponctuationnels	16
1.3.1.	Les italiques	16
1.3.2.	Les majuscules	16
1.3.3.	La ponctuation	16
1.3.4.	Les onomatopées et les interjections	17
2.	Marques morphosyntaxiques	18
2.1.	Phrases elliptiques	19
2.2.	Modalité phrastique	19
2.3.	Redondance	19
3.	Marques stylistiques	20
3.1.	La prosodie	21
3.2.	L'accent	21
3.3.	Le rythme	21

3.4. L'intonation	22
3.5. Le vers	22
V. Les fonctions des marques d'oralité	23
1. Fonction expressive et psychique	23
2. Fonction cognitive	23
3. Fonction sociale	23
4. Fonction poétique	23
<b>CADRE PRATIQUE</b>	
I. L'étude des marques d'oralité dans « contes des sages berbères ».	25
1. Marques lexicales	25
2. Marques morphosyntaxiques	31
3. Marques stylistiques	37
II. CONCLUSION	42
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	45

# **INTRODUCTION**

# Introduction

---

L'écriture est conçue comme « la représentation de l'oral »<sup>1</sup>. Ce dernier constitue la mise en œuvre de la langue qui à laquelle se rapportent de nombreux phénomènes liés aux pratiques humaines : diatopique (selon la région), diastratique (selon la démontions sociale) et diaphastique (selon le contexte). Cette fluctuation permet une diversité d'articulation et de structuration lors de la mise en œuvre de la langue par l'individu.

Alors, la définition de Saussure nous induit à penser que l'écrit approprie une forme spécifique pour présenter l'oral. Ainsi, à comprendre qu'il est soumis aux phénomènes qui influencent l'oral. Pour unifier la représentation de ce dernier, les linguistes ont établi des règles de codification d'une langue qualifiée de « légitime ».

Par ailleurs, la codification étant donné qu'elle n'a pas pu régir définitivement l'écrit, car elle reste toujours relative. Elle se modifie partiellement avec le temps dans le sens où elle possède des traces orales.

En effet, deux points de vue contradictoires, appartenant à deux grands théoriciens : Benveniste et Maingueneau, nous ont poussé à choisir ce thème. D'abord, le premier, voit que l'oral ne doit pas apparaître à l'écrit en justifiant qu'il n'est pas fondé sur un « art » mais beaucoup plus sur l'« usage parlé ». Il ajoute, « *Il suffit d'observer des personnes multilingues qui ont appris à lire et à écrire dans plusieurs langues, mais pas dans leurs langues maternelles. Leur découverte de la version écrite de la langue maternelle est en général assez pénible* »<sup>2</sup>. Cela veut dire, c'est difficile pour l'interlocuteur de déchiffrer la langue orale présente à l'écrit.

Quant au deuxième, il voit que la représentation orale dans l'écrit permet de faciliter la compréhension du texte, l'accessibilité de l'information lors de la transmission et de mettre l'interlocuteur dans le bain de l'histoire<sup>3</sup>.

Le choix du corpus n'est jamais innocent ou arbitraire. Nous avons choisi comme corpus *Contes des sages berbères*. Il s'agit d'un ensemble de contes collectés par Malika Halbaoui.

---

<sup>1</sup> Ferdinand DE SAUSSURE. *Cours de linguistique générale*. Alger : Enag,2004, p51.

<sup>2</sup> Claire BLANCHE BENVENISTE. *Approche de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys,2010, p 14. (L'essentiel français).

<sup>3</sup>Dominique MAINGUENEAU. *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand colin,2007.p.52.

# Introduction

---

Nous avons choisi le conte comme genre parce qu'il constitue une tradition orale. Plus précisément, le conte berbère parce qu'il est issu d'une société dont les pratiques orales sont d'une grande importance. Ainsi, Maingueneau a expliqué, dans son ouvrage intitulé *Analyser les textes de communication*, que dans les sociétés où domine beaucoup plus l'oral et où domine l'écrit, le premier apparaisse nécessairement dans le deuxième<sup>4</sup>.

Aussi, serait-il possible d'étudier tous les contes, il était l'une des difficultés qui nous ont rencontrées. A cette raison, nous avons choisi trois contes dont le choix n'est jamais arbitraire. Nous avons choisi comme premier conte « *la fiancée de pluie* » car nous avons découvert la présence de la plupart des marques. Le deuxième conte « *le soufi andalou et le cheikh berbère* » parce que la majuscule est fortement manifestée. Quant au troisième conte, nous avons remarqué la présence d'une redondance purement orale et qui s'absente dans la majorité des contes.

Par voie de conséquence, le constat étant donné, nous amène à se poser les questions suivantes : Pourquoi a-t-on recours à l'oral ? En quoi consiste l'oral dans un conte ?

Pour répondre à ces questions nous émettons comme hypothèse :

- Les manifestations linguistiques de l'oral (les marques de l'oralité) à l'écrit auraient des différentes valeurs.

Notre travail n'a pas l'intention d'étudier la transmission ou la perception de l'oral écrit. Mais, de décrire les manifestations linguistiques de l'oral (les marques de l'oralité), au niveau du lexique et de la morphosyntaxe, pour examiner leurs valeurs sémantiques. Alors, notre objectif c'est de découvrir pourquoi le recours aux marques d'oralité et de dévoiler leurs valeurs dans l'écrit.

Pour atteindre notre objectif de recherche et arriver à des résultats fiables, nous adapterons une méthode descriptive et analytique à la fois. Autrement dit, nous décrirons les marques de l'oralité repérées de notre corpus sur le niveau lexical, le niveau morphosyntaxique et le niveau stylistique. Ensuite, nous analyserons ses marques en faisant recours à la lexicologie pour étudier le lexique utilisé, à la morphosyntaxe pour étudier les

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p52.



# Introduction

---

formes des mots et leurs combinaisons dans les phrases et la sémantique pour étudier le sens que portent ces marques

Pour ce faire, nous répartirons notre travail en deux parties .la première est théorique dans laquelle nous ferons la distinction entre oral/écrit, définirons l'oral et l'oralité, classerons les marques de l'oralité selon trois niveaux : lexical, morphosyntaxique et stylistique. En fin, nous citons leurs fonctions. Quant à la deuxième d'ordre pratique, elle nous permettra d'étudier ces marques du corpus et les analyser.

# **CADRE TEORIQUE**

# Cadre théorique


---

## I. L'oral et l'écrit : quelle frontière ?

L'oral et l'écrit sont deux différents instruments de communication. Le premier, il s'agit d'une communication directe, dans laquelle le message passe sous forme des ondes sonores, entre locuteur et interlocuteur. Quant au deuxième, il s'agit d'un message qui passe « *par des signes inscrits sur un support solide* »<sup>5</sup>. Ainsi, le message écrit ne demande pas le partage de l'environnement car il y'a une distance entre locuteur et interlocuteur. Cette distinction, concernée par des supports physiques, est faite par Dominique Maingueneau dans son ouvrage « *analyser les textes de communication* ».

Selon Ferdinand de Saussure, « *le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image* »<sup>6</sup>, c'est-à-dire, le mot écrit est la représentation du son du mot parlé. Pour lui l'écriture est considérée comme étant un témoignage de ce qui est parlé<sup>7</sup>. Donc, l'écriture permet de fixer la forme phonique du mot.

Nous résumons les caractéristiques de l'oral et de l'écrit selon la conception de Gardes Tamine<sup>8</sup> dans le tableau suivant :

L'oral	L'écrit
Des ondes sonores. Exemple :  [arbr]	La transcription de ces sons sur un support solide. Exemple : Arbre
La non trace	La trace. Il est le témoignage de la parole.
Communication directe dans laquelle le locuteur et l'auditeur sont présent.	Communication indirecte dans laquelle l'interlocuteur est absent.

<sup>5</sup>*Ibid.*, p.51.

<sup>6</sup> Ferdinand DE SAUSSURE. *Op.cit.*, p.48.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p.47.

<sup>8</sup> Joëlle GARDES TAMINE. *La grammaire, phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris : Armand colin, 2010 - 2011. Pp29-32.

# Cadre théorique

---

A l'oral, les homophones sont difficilement décodés. Par exemple : sont et son : [sõ] Therme et terme : [tɛrm]	L'écrit différencie et distingue les mots Par exemple : la flexion Il mange et ils mangent : [ilmãj]
---	--

A la lumière de ce qui précède, nous constatons que la distinction oral/écrit se diffère d'un point de vue à un autre. Mais de façon générale, les plus parts permettent de constater que l'oral fait partie de l'écrit mais dans le respect des règles imposées par le deuxième. Ce mécanisme dévoile l'oral à travers des marques et des outils que nous expliquerons plus bas.

## II. De l'oral à l'oralité

Dans le *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* l'oral est défini comme étant le « synonyme de langue parlée ; il désigne plus précisément la forme écrite de la langue prononcée à haute voix »<sup>9</sup>. De même l'oralité est conçue comme « le caractère oral de la langue »<sup>10</sup>. Cela veut dire que l'oral est ce qui est prononcé à haute voix. Autrement dit, c'est le résultat du fonctionnement de l'appareil phonatoire. Donc, l'oralité c'est la forme qui désigne et détermine l'oral

D'un point de vue littéraire l'oralité : « *Est un mode de communication fondé sur la parole humaine et sans autre moyen de conservation que la mémoire individuelle. Par extension l'oralité désigne ce qui, dans le texte écrit, témoigne de la parole et de la tradition orale.* »<sup>11</sup> Ces propos montrent que l'oralité c'est le caractère de ce qui est transmis vocalement et saisi par l'oreille. Il s'agit d'un processus cognitif dans lequel la mémoire individuelle reçoit l'information, mémorise et récite. Par extension les manifestations linguistiques orales dans l'écrit.

## III. Les marques de l'oralité

Lors de la rédaction, l'écrivain fait appel à des indices et des outils qui désignent et représentent le style oral dans l'écrit, pour permettre au lecteur de savoir les voix, les pauses,

---

<sup>9</sup> « Optatif ». *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, 2012. P. 336.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.336.

<sup>11</sup> « Oralité ». Paul ARON (et all). *Le dictionnaire du littéraire*. Paris : PUF, 2<sup>ème</sup> édition, 2010. p426. (Quadrige).

# Cadre théorique

---

l'ironie...etc. qui apparaissent dans son écrit. Ces indices peuvent avoir plusieurs appellations qui se diffèrent d'un théoricien à un autre et d'un chercheur à un autre. Prenant par exemple : « *les manifestations linguistiques de style oral* »<sup>12</sup> pour Augustin Emmanuel Ebongue , « *les marqueurs d'oralités* »<sup>13</sup> pour Stéphanie Fraix , « *les spécificités du style oral* »<sup>14</sup> pour Franck Barbin...etc.

Sachant bien que la représentation de la langue change et varie selon l'époque, la culture, l'intérêt de la société et l'espace tel que : la prononciation, la modulation phrastique, le lexique. Cette métamorphose a fait naître plusieurs marques et plusieurs polices pour représenter l'oral dans l'écrit.

Dans son article intitulé « *les récits populaires du Devon : problème de méthode et de traduction* », Franck Barbin voit que les caractéristiques de la littérature orale apparaissent sous deux niveaux : syntaxique et extralinguistique. Le premier niveau vise le choix des mots utilisés (lexique familier, académique, soutenu...etc.) et leurs agencements qui se diffèrent selon l'âge, le sexe, la compétence linguistique... et la personnalité du locuteur. Le deuxième niveau vise les modulations de la voix qui se trouvent dans le texte (l'intonation, la pause, les mimiques...etc.). De façon générale, elles sont marquées par la ponctuation, la typographie, les verbes introducteurs...etc. Le niveau syntaxique et le niveau extralinguistique sont des représentatifs de style selon Barbin.

Stéphanie Fraix a établi dans son article intitulé « *la traduction de quelques marqueurs d'oralité dans un roman britannique contemporain* » une autre classification qui se diffère de celle du premier. Elle a résumé les marques de l'oralité en deux groupes sous le nom des marqueurs : marqueurs phono-graphologiques et visuels qui incluent la typographie, la ponctuation et la stylistique. Le seconde groupe constitue les marqueurs grammatico-syntaxique qui visent la structuration phrastique.

---

<sup>12</sup> Augustin Emmanuel EBONGUE. « *Quelques aspects lexicaux et syntaxiques de l'oralité et de l'oral dans le texte littéraire d'Afrique francophone* »[en ligne]. In : *Synergie*.n° 3 . Mexique, 2013. pp.159-177. Disponible sur : « <https://gerflint.fr/Base/Mexique3/Ebongue.pdf> » . consulté le 6 mai 2017 à 23h.

<sup>13</sup> Stéphanie FRAIX. « *La traduction de quelques marqueurs d'oralité dans un roman britannique contemporain* ». In : Michel BALLARD. *Oralité et traduction*. Arras : Artois presse université,2000. pp.153-179

<sup>14</sup> *Ibid.*, Franck BARBIN. « *Les écrits populaires du Devon : problèmes de méthode et de traduction* ».pp.290-316.

# Cadre théorique

---

Nous avons observé que le classement des marques de l'oralité se diffère d'un théoricien à un autre. Dans ce travail il nous semble important de les classer selon trois niveaux : le niveau lexical, le niveau morphosyntaxique et le niveau stylistique.

Ce qui donne les types des marques de l'oralité suivants.

## IV. Les types des marques de l'oralité

### IV.1. Marques lexicales

Le caractère oral de la langue se présente au niveau de l'ensemble des mots utilisés par l'auteur dans son texte. La qualité simple du lexique, le registre, les signes typographiques, les onomatopées et l'emprunt sont des traits qui l'indiquent à l'écrit.

#### IV.1.1. Le registre

Pour communiquer, le locuteur s'adapte et choisit ses mots ou son vocabulaire selon le niveau et le statut de la personne à laquelle il s'adresse. Ainsi, parler à ces parents ce n'est pas la même façon de parler à un prof ou à une personne inconnue. Alors, la catégorie des mots qu'il a choisie s'appelle un registre.

Le classement des registres de langue se diffère d'un théoricien à un autre prenant par exemple Benveniste<sup>15</sup> et Marie-Françoise Mortureux<sup>16</sup>. Ils voient que les registres de langue sont nombreux (*familier, populaire, soutenu, académique, littéraire, poétique, archaïque*) car le français a été classé selon plusieurs relations liées aux faits langagier.

Ainsi, William Labov, à sa part, distingue trois registres de langue « *élevé, neutre, familier* »<sup>17</sup>. Le premier permet d'exprimer les sentiments et les valeurs nobles. Le seconde

---

<sup>15</sup> Claire BLANCHE-BENVENISTE. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys, 2010.p.63.

<sup>16</sup> Marie-Françoise MORTUREUX. *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Armand colin,2<sup>ème</sup>édition, 2008.p.129.(Cursus).

<sup>17</sup> Claude CHABROL. « Situations et compétence communicative, emprunts à l'ethnométhodologie ». In : *Discours du travail social et pragmatique*, Paris : Presses Universitaires de France , 1994 .pp. 77-96. (Psychologie sociale) .

# Cadre théorique

---

correspond au locuteur sérieux et objectif. Quant au troisième, il s'agit d'un registre qui correspond à la plaisanterie et au jeu de mots malveillant.

D'autres théoriciens ont résumé les registres de langue en trois : familier, courant et soutenu<sup>18</sup>.

1) registre familier : est souvent employé à l'oral. Il comporte des mots de vulgarité populaire. Comme, il n'obéit pas aux règles syntaxiques et il peut être un métissage de langue.

2) registre courant : est utilisé quotidiennement dans un contexte de normalité. Il comporte un vocabulaire simple non spécialisé.

3) registre soutenu : est un registre riche ayant un vocabulaire recherché avec des structures phrastiques complexes et esthétiques. Il s'agit d'un signe de politesse plus raffiné.

## IV.1.2. L'emprunt

Pour Marie-Françoise Mortureux l'emprunt est « *un mot appartenant à une langue étrangère, qu'utilisent les locuteurs dans leurs langue maternelle* »<sup>19</sup>. Soutenir une telle définition veut dire que l'emprunt est lié étroitement à un locuteur natif qui emploie un mot étranger en s'exprimant dans sa langue maternelle.

A la différence de Mortureux, Ahmed Bouchikhi a lié l'emprunt à la langue d'expression et non pas au locuteur en tant qu'une personne native. Pour lui, l'emprunt est un « *processus consistant à introduire dans une langue des termes qui appartiennent à une autre langue* »<sup>20</sup>. Autrement-dit, même le locuteur qui s'exprime en langue étrangère et qui fait recours à un mot de sa langue maternelle et qui n'appartient pas à son tour à la langue dont il s'exprime s'appelle emprunt.

---

<sup>18</sup> Etudes littéraires. *Les niveaux de la langue* [en ligne]. Paris, mars 2017. Disponible sur : < <https://www.etudes-litteraires.com/a-propos> >. (consulté le 6 mai 2017 à 23h)

<sup>19</sup> Marie-Françoise MORTUREUX *Op.cit.*, P.206.

<sup>20</sup> « Emprunt ». Ahmed BOUCHIKHI. *Petit dictionnaire de l'analyse littéraire*. Maroc : Afrique Orient, 2009. P.64.

# Cadre théorique

---

L'emprunt permet de transmettre une culture ou de manifester l'identité linguistique et culturelle de l'auteur, narrateur...ou personnage. Autrement dit, elle permet d'informer le lecteur sur autrui. Cela veut dire que l'emprunt a une fonction sociale.

## IV.1.3. Les signes typographiques et ponctuationnels

Ce sont les marqueurs qui caractérisent la graphie. Il y'en a : les italiques, les majuscules et la ponctuation.

### IV.1.3.1. Les italiques

Yann Le Lay les définit comme des écritures ayant des caractères inclinés vers la droite<sup>21</sup>. Autrement dit, il s'agit d'une écriture penchée servant à montrer le nom d'une œuvre, les mots étrangers non usuel dans la langue exprimée par l'auteur, des citations... ou pour citer des expressions d'origine étrangère. Stéphanie Fraix ajoute, les italiques peuvent avoir une autre valeur, c'est celle de l'accent emphatique de l'oral. L'auteur fait recours aux italiques pour marquer une insistance sur le lecteur ou un volume plus fort à l'oral, pour une raison ou une autre.

### IV.1.3.2. Les majuscules

Généralement les majuscules correspondent à des abréviations, à des sigles, à des mots marqués d'une emphase équivalant à des italiques. Elles peuvent être aussi, issues d'une convention sociale.

### IV.1.3.3. La ponctuation

C'est « *l'ensemble de signes graphiques indispensables à l'écrit* »<sup>22</sup>. Ces signes permettent de délimiter les phrases, les équilibrer et leurs donner un rythme. Ainsi, ils ont la fonction de relier ou séparer les éléments textuels. Dans son article intitulé « *glissements progressifs vers...le texte d'oralisation* », Claude Demanuelli a mentionné que « *les marqueurs visuels que sont les ponctèmes à charge connotatif, porteur d'une modalité d'énonciation (essentiellement les guillemets, les points d'interrogation, d'exclamation de*

---

<sup>21</sup> Yann LE LAY. *Savoir rédiger*. Espagne : Larousse,2008. p.19. (Livres de bord)

<sup>22</sup> *Ibid.*, p.17.



# Cadre théorique

---

*suspension et le tiret*) »<sup>23</sup>. Cela veut dire, les marqueurs d'ordre ponctuationnel jouent un grand rôle sémantiquement. Ils permettent d'actualiser la situation d'énonciation et de montrer les modulations des voix (les modifications mélodiques du débit) et les pauses. A cette raison, Maurice Grevisse considère l'acte de ponctuer comme « *l'art d'indiquer dans le discours écrit* »<sup>24</sup>.

L'usage des signes de ponctuation est conventionnel. Il est doté par des communautés sociales et linguistiques. Il peut être différent d'une communauté à une autre. Chaque signe de ponctuation a un rôle spécifique. Prenant par exemple : le point qui indique la fin de la phrase en marquant une longue pause. La virgule permet de séparer les éléments équivalents en marquant une pause de peu de durée. Le point-virgule signale une pause de moyenne durée. Les points de suspensions marquent une expression incomplète. Les guillemets désignent une citation. Le tiret indique l'échange de paroles dans un dialogue.

Dans le paragraphe précédent, nous avons vu que l'usage des marques de ponctuation n'est pas gratuit. Selon les psychologues et les didacticiens, le choix de ces marqueurs est dû à l'activité cognitive du rédacteur<sup>25</sup>.

## IV.1.3.4. Les onomatopées et les interjections

Grammaticalement parlant, les onomatopées et les interjections sont des mots invariables et indépendants. Ils n'ont aucune relation grammaticale avec les autres unités de la phrase. Selon le grammairien Grevisse, les premiers désignent les mots qui imitent les bruits de la réalité<sup>26</sup>, les seconds désignent les mots jetés soudainement dans le discours pour exprimer

---

<sup>23</sup> Claude Demanuelli. « Glissements progressifs vers...le texte d'oralisation ». In : Michel BALLARD, *la traduction à l'université. Recherches et propositions didactiques*. Lille : Presses universitaires de Lille , 1993. p.92.

<sup>24</sup> Maurice GREVISSE. *Précis de grammaire française*. Paris : Duculot,1969. p.271.

<sup>25</sup> Évelyne MOUNIER, Andre BISSERET. « Usage de la ponctuation dans la description technique : marquer la partition de l'objet décrit ». In : *Le travail humain*. n°4. Paris : Presse universitaire de France, 2001 (Vol. 64). pp. 363-391.

<sup>26</sup> Maurice GREVISSE. *op.cit.* p.26.

# Cadre théorique

---

une émotion de l'âme<sup>27</sup>. Ces deux définitions nous explicitent la différence entre les deux notions.

De l'autre part, les grammairiens : Riegel, Pellat et Rioul ont défini les interjections comme « *des formes simples représentant des cris codifiés, qui sont souvent, à l'origine, des onomatopées : ah, bah!, bof!, ha!, ...* »<sup>28</sup>. Cette définition illustre la relation d'appartenance et d'inclusion, faite par les trois, entre les interjections et les onomatopées. Donc, ils font de l'interjection une sorte d'onomatopée.

Linguistiquement parlant, les onomatopées et les interjections sont des signes qui ne répondent pas au critère morphosyntaxique de la langue<sup>29</sup>. Pour Belly<sup>30</sup> les onomatopées sont des *signes extralinguistiques*. Il exclue de la langue tous les mots qui imitent les bruits. Mais, il considère les interjections comme des *signes linguistiques* car elles représentent des mots phrase. L'économie de la langue, la rapidité de l'énonciation et l'expression sont les fonctions de l'interjection et de l'onomatopée.

## IV.2. Marques morphosyntaxiques

Les variations formelles des mots et les variations de structuration syntaxique font bien apparaître le caractère oral de la langue. Elles permettent de montrer et de dévoiler l'état et le sentiment du locuteur<sup>31</sup> dans la situation de l'énonciation.

Les marques de l'oralité au niveau morphosyntaxique ont une fonction expressive et une fonction sociale.

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.18.

<sup>28</sup> Martin RIEGEL (et al.). *Grammaire méthodique du français*. Paris : 1994, PUF. p.462.

<sup>29</sup> Georges KLEIBER. « Sémiotique de l'interjection ».in : *Langages*. n° 161. Paris : Armand colin,2006/1 . pp. 10-23.

<sup>30</sup> Note de lecture.

<sup>31</sup> George MOUNIN. *Clefs pour la linguistique*. Paris : Seghers,1968-1971. p.109. (Clefs).

# Cadre théorique

---

## IV.2.1. Les phrases elliptiques

Le fait d'omettre un ou plusieurs mots, par le locuteur, sans troubler le sens s'appelle l'ellipse. Le recours aux phrases elliptiques est très répandu à l'oral. Il permet l'économie de la langue et de montrer l'état du locuteur.

Pour Christian Touratier, le plus simple cas d'omission c'est celui où le locuteur n'est pas clairement exprimé car il sait bien que son message sera reçu.<sup>32</sup>

Exemple : Abou Yazza ? → Savez-vous qui est Abou Yazza ?

## IV.2.2. La modalité phrastique

La modalité phrastique désigne l'attitude du locuteur pendant la transmission de son message émis. Elle permet de montrer l'intention du locuteur. Selon Benveniste, il y'a trois modalités phrastiques<sup>33</sup> qui reflètent trois différents comportements fondamentaux de la personne parlante et agissante :

1. Modalité assertive : elle permet de transmettre une information ou un élément de connaissance. Grammaticalement parlant est une phrase déclarative.
2. Modalité interrogative : elle permet de chercher et d'obtenir une information.
3. Modalité impérative : elle permet de donner un ordre.

Marouzeau a aussi indiqué dans son ouvrage « *lexique de la terminologie linguistique Français-Allemand-Anglais-Italien* » que la modalité phrastique a une fonction psychique.<sup>34</sup>

## IV.2.3. Redondance

La définition de la notion « *redondance* » est en question. Elle se diffère d'un linguiste à un autre. Citons par exemple, Ahmed Bouchikhi qui l'a défini comme étant une « *répétition superflue qui confère de la lourdeur au style* »<sup>35</sup>. Cette définition veut dire

---

<sup>32</sup> Christian TOURATHIER. *La sémantique*. Paris : Armand colin, 2<sup>e</sup>édition, 2010 .p152.

<sup>33</sup> Emile BENVENISTE. « Les niveaux de l'analyse linguistique ». In : *Problème de linguistique générale*. Paris : Gallimard,1966. pp.119-131 .

<sup>34</sup> Jules MAROUZEAU. *Lexique de la terminologie linguistique Français-Allemand-Anglais-Italien* . Paris : Geuthner, 3<sup>ème</sup>éd, 1969. p.177.

<sup>35</sup> « Redondance ». *op.cit.* p.141.

# Cadre théorique

---

que la redondance n'a aucun sens. C'est-à-dire qui est focalisé au degré zéro. Donc, elle ne sert qu'à garder le rythme et à avoir un bon style. Par ailleurs, Josette Rey Debove voit que la redondance ayant une valeur au niveau de la forme (pour garder le rythme) et une valeur au niveau de contenu (au niveau sémantique)<sup>36</sup>. Elle voit que la répétition au niveau du mot ou d'un groupe de mots n'est pas arbitraire car il y'a toujours un sens émis par le locuteur. Ainsi, on peut savoir ce que veut ce dernier et l'état dont il parle.

D'une autre coté Yann Le Lay a défini la redondance comme étant une « *répétition, non du même mot, mais de la même idée dans un texte* »<sup>37</sup>. C'est à dire il exclue le mot répété de la redondance.

Alors, la redondance a une fonction expressive, une fonction psychique et une fonction poétique.

## IV.3. Marques stylistiques

Le style « *désigne toute manière personnelle d'écrire et de parler, mais aussi toute manière de se comporter, toute façon d'être unique et originale.* »<sup>38</sup>. Cela veut dire que le style est une marque individuelle distinctive et une façon de faire propre à un individu ou à une personne, au niveau de l'écriture, du parlée et du comportement.

Il s'agit d'une sorte d'emprunte et de signature représentatives d'une personne. Comme il peut être un écart.

A l'écrit, le lexique et la syntaxe sont deux représentatifs du style. Le premier, apparait dans la qualité des mots utilisés. Il est considéré comme « *un déclencheur de prestige très visible* »<sup>39</sup> c'est-à-dire il donne une certaine esthétique au discours. Le deuxième consiste dans la manière et la façon de former et de combiner les phrases. A ces deux représentatifs s'ajoute la prosodie.

---

<sup>36</sup> Josette REY DEBOVE. *op.cit.*

<sup>37</sup> Yann LE LAY. *op.cit.*P81.

<sup>38</sup>« **Stretto** ». Nebil RADHOUANE. *Dictionnaire de stylistique, rhétorique et de poétique*. Tunis : Centre de publication universitaire,2002. pp.184-185.

<sup>39</sup> Claire BLANCHE-BENVENISTE. *op.cit.*, p.65.

# Cadre théorique

---

## IV.3.1. La prosodie

Elle désigne « *toutes les figures de diction qui peuvent orner le discours* »<sup>40</sup>. Autrement dit, elle désigne les représentations de l'articulation qui harmonisent le discours.

Selon Joëlle Gardes Tamine la prosodie inclue quatre éléments : l'accent, le rythme, l'intonation et le vers<sup>41</sup>.

### IV.3.1.1. L'accent :

Il consiste dans une accentuation ou dans un appui remarquable de la voix sur une des syllabes d'un mot ou d'un groupe de mots. En français, l'accent se place sur la dernière syllabe du mot ou du groupe des mots. Il se caractérise par l'augmentation de la durée syllabique et l'intensité de la voix (la hauteur de la voix).

L'accent a des multiples fonctions, lors de la transmission de l'information, parmi lesquelles nous citons :

La fonction démarcative : c'est lorsque l'accentuation frappe la dernière syllabe de mot ou de groupe de mots. Il permet de délimiter les unités d'une phrase (énoncé).

La fonction contrastive : elle traduit le choix d'une unité particulière par rapport aux autres unités formant la phrase (l'énoncé)

La fonction d'insistance : elle assure la mise en relief d'une unité

La fonction expressive : elle dépend du locuteur et de son intention de communication renseignée.

### IV.3.1.2. Le rythme :

Il consiste dans les groupes des sons ou des syllabes qui se reproduisent dans une phrase ou dans un paragraphe. Généralement, le rythme est lié à l'accent car elle permet de

---

<sup>40</sup> Nebil RADHOUANE *op.cit.*,162.

<sup>41</sup> Joëlle GARDES TAMINE. *op.cit.*, pp.23-29.

# Cadre théorique

---

délimiter le groupe des unités formant la phrase (l'énoncé) comme nous l'avons déjà expliqué.

## IV.3.1.3. L'intonation :

Elle est attachée à la musicalité de la phrase. Elle obéit aux règles de construction syntaxique imposées par la langue. Ainsi, la modulation de la voix change selon trois niveaux aigu, moyen et grave.

L'intonation assure trois types de fonction :

**Une fonction modale :** l'intonation permet de montrer l'intention du locuteur et d'indiquer le type de la phrase qu'il énonce. Prenons par exemple la phrase suivante :

-Tu dors. Une phrase affirmative qui se caractérise par une chute de mélodie

-Tu dors ! une phrase exclamative qui se caractérise par une intonation ascendante

-Tu dors ? une phrase interrogative qui se caractérise par une intonation ascendante

-Tu dors. Une phrase impérative qui se caractérise par une intonation descendante.

**Une fonction d'organisation de l'énoncé :** l'intonation permet aussi de découper la phrase (l'énoncé) en groupe pour indiquer la hiérarchie des unités.

**Une fonction expressive :** l'intonation permet d'indiquer la joie, l'ironie, la satire... etc.

Les fonctions étant données nous induisent à comprendre que l'intonation joue un grand rôle lors de l'interprétation des énoncés.

## IV.3.1.4. Le vers

Le vers en tant qu'un trait poétique diffère de la prose par le nombre syllabique, la longueur du son et les rimes. Ces trois traits permettent l'esthétique et l'harmonisation du vers.

A la différence de Gardes Tamine, Dessons et Meschonnic ont établi une relation d'équivalence entre la prosodie et le rythme. Ils voient que les deux « *font ce que la physique et la gestuelle du parler font dans la parole parlée. Ils sont ce que le langage écrit peut porter*

# Cadre théorique

---

*du corps, de corporalisation, dans son organisation écrite* »<sup>42</sup>. Autrement dit, le rythme et la prosodie servent à concrétiser et actualiser l'énoncé écrit et la situation d'énonciation.

## **V. Les fonctions des marques d'oralité**

A l'instar de ce qui précède, nous avons remarqué que chaque marque appropriée une fonction ou plus. Pour cette raison, nous avons résumé ces fonctions en :

### **V.1. Fonction expressive et psychique**

Elle repose sur le locuteur. Elle permet de montrer et d'exprimer son attitude, ses émotions, ses investissements, son état psychique et ses réactions.

### **V.2. Fonction cognitive**

C'est la fonction qui permet d'organiser et de contrôler les actes volontaires de l'individu. Comme elle permet de dévoiler la compétence et la performance de celui qui parle.

### **V.3. Fonction sociale**

C'est celle qui contribue à transmettre tout ce qui a une relation avec le patrimoine d'une société tel que le mode de vie, le mode de comportement, le mode de communication...etc.

### **V.4. Fonction poétique**

C'est la fonction qui donne une beauté et une esthétique à la phrase ou à l'énoncé. Comme elle permet de faciliter la tâche de récitation et de mémorisation.

---

<sup>42</sup> Gérard DESSON et Henri MESCHONNIC. *Traité du rythme, des vers et des proses*. Paris : Dunod, 1998 .p.46

# **CADRE PRATIQUE**



## I. L'étude des marques d'oralité dans « *Contes des sages berbères* »

Pour étudier les marques de l'oralité dans le conte nous allons essayer de chercher et d'extraire les marques de l'oralité selon leurs types. Commençons d'abord par :

### I.1. Marques lexicales

Sur le plan lexical, nous avons remarqué le pèle mêle de plusieurs langues : le français académique en tant qu'une langue d'expression et le berbère, l'arabe et l'espagnol sous forme d'emprunt.

#### I.1.1. Emprunt

Le tableau ci-dessous représente l'ensemble des mots empruntés utilisés dans les trois contes par l'auteur, et leurs traductions.

Marques d'oralité	Exemples	Traduction
L'emprunt	Agellid n Agffur	Le roi de la pluie
	Anzar	Arc en ciel
	Amine n taddart	Chef de village
	L'ily-ak-dger iyalaen	Tel l'éclair
	Ay itri ireqqen deg igenwan	Je suis tombé en toi
	Taxatemt n wawray ma tebren	Etoile plus brillante
	Diragen ruyen waman	Qu'en mon ciel
	Aghenja	Louche en bois
	Aghrum	Galettes fines
Ifelfel	Poivrons	
Amaqueqful	Viandes rôties	

# Cadre pratique

---

Zerzari	Jeu qui se pratique avec une crosse Et qui consiste à introduire une balle dans un trou
Madrassa	Ecole religieuse
Hadith	Paroles du Prophète
Taleb	Etudiant du Coran
Oulémas	Savants
Zaouïa	Etablissement religieux
Dhikr	Rappel de Dieu
Cheikh	Vieux sage
Baraka	Bénédiction
Chéchia	Chapeau
Mejnoun	Fou
Sultan	L'empereur ou le prince
Haqiqa	Réalité, vérité
Ajellid n Agffur	Roi de la pluie
Foqara	Pauvres
Khalil Allah	Ami intime de Dieu
Quibla	L'orientation vers la Mecque
Naam	Oui

# Cadre pratique

---

Là	Non
Là hawla wa la quwwata illà bi-l-làhi	Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu
Almohade	Monothéiste
Reconquista	Mot espagnol désigne : reconquête
Al Haqq	Réalité ultime
Wali	Saint homme
Haram	Illicite

Cette grille de mots ne nous permet pas d'accepter la définition de Marie-Françoise Mortureux. Car dans ces contes l'auteur s'exprime en langue étrangère (le français) et fait recours aux mots appartenant à sa langue maternelle. Donc, nous suggérons suivre la définition d'Ahmed Bouchikhi qui est plus générale.

Après avoir étudié ces mots, nous avons remarqué que l'emploi de l'emprunt par un auteur n'est jamais arbitraire parce qu'il constitue l'identité sociale de l'auteur comme l'explique Thomas Buckley dans son article « *Oralité, distance sociale et universalité* »<sup>43</sup>. Ainsi, les mots utilisés par un locuteur permettent de savoir le statut du locuteur, sa culture, sa région...etc.

De plus, l'échange entre les individus sert à restreindre les distances sociales et facilite l'apprentissage et l'acquisition des langues d'autrui. Prenant par exemple notre cas en tant que des arabophones, Nous avons pu apprendre certains mots berbères à travers la lecture de ces contes.

---

<sup>43</sup> Op.cit. Thomas BUCKELY. « *Oralité, distance sociale et universalité* ». pp267-268.

# Cadre pratique

---

## I.1.2. Signes typographiques et ponctuationnels

Les signes typographiques sont fortement manifestés dans ces trois contes. Commençons d'abord par :

### 1. Les deux points

*Le soir même, celle-ci confia au chef et à l'assemblée des villageois réunis :*

*La vieille femme chantait en marchant :*

*La vieille femme s'écria :*

*Cette nuit-là, Anzar offrit sa réponse généreuse à l'appel reçu :*

*Puis il se tourna vers Abou Madyan et lui dit :*

*Puis le savant s'exclama, dans une exaltation qui lui était inhabituelle :*

*Le jeune soufi fit écho à sa joie et amplifia leur accord en répétant à son tour :*

*Il bredouilla :*

*Il murmura lentement d'une voix imprégnée de gratitude la parole consacrée :*

Dans les trois contes soumis à l'étude, nous avons remarqué que les deux points sont employés non pas pour donner une explication mais pour marquer la prise de parole des personnages. Cette dernière est marquée aussi par un tiret. Comme nous avons remarqué l'apparition d'un verbe modalisateur avant chaque deux points. Citons par exemple les verbes modalisateurs dans les propositions étant données : Confia, chantait, s'écria, offrit sa réponse, dit, s'exclama, en répétant, bredouilla et murmura. En effet, ces verbes marquent l'aspect oral des phrases en décrivant la situation de communication.

### 2. La majuscule

Ce qui a attiré notre attention dans ces contes la majuscule qui se manifeste largement non seulement pour des noms propres mais aussi pour des mots ordinaires. Nous avons extrait les mots écrits à la majuscule et les avons classés selon leurs fonctions dans le tableau suivant :

# Cadre pratique

---

Mots	Fonctions dans les phrases
Maitre de l'eau	Pour marquer son statut.
Seigneur, Toi, Ton, Voie, Tout-Puissant, Tes, Allah, Dieu, Bien Aimé.	Tous ces mots renvoient à Dieu. Dans ce cas la majuscule c'est pour exprimer la monothéiste de la société. Il s'agit d'une convention sociale.
Le Coran, le Secret, Haqiqa, l'Ultime Vérité, Vérité, Révélation, Eveil, Loi, Al Haqq.	Pour montrer la valeur sémantique que portent ces mots. Ainsi, toute l'histoire se déroule pour dévoiler la vérité cachée.
L'Andalou	Pour exprimer la satire. Là Abou Yazza se moque de l'andalou (Abou Madyane).
Satan	Pour exprimer la suprême mécréance d'Abou Yazza.

Dans tous ces mots la majuscule marque un accent emphatique

### 3. Les points de suspension

1. L'aïloulé l'invita à se souvenir des paroles entendues...
2. C'est pour cela, et pour cela seulement, qu'il suscite tant de haine...
3. En vérité je me suis perdu dans l'ivresse...

Les point de suspensions marquent des phrases incomplètes comme nous l'avons vu dans la partie théorique. Ainsi, elles permettent de pousser l'individu à réfléchir et imaginer la suite. Prenons par exemple la phrase (1), les points de suspension permettent au lecteur à s'interroger : quelles paroles ? Comme elles suscitent le suspens chez lui. Les phrases (2) et (3) ont les mêmes fonctions de la phrase (1) sauf que la phrase (2) permet d'imaginer les sentiments que suscite Abou Yazza. Quant à la phrase (3) pour imaginer la situation dont il est.

# Cadre pratique

---

## 4. L'italique

L'écriture penché est souvent utilisé dans ces contes pour montrer les mots emprunts et servir l'accentuation tel que : *Ifelfel, Aghenja, Haqiqa...* etc.

De même pour citer les vers tel que :

*Toutes les eaux sont filles*

*D'Agellid n Agffur, leur roi.*

*Mais pour sa seule fiancée, il est Anzar.*

*Une attente torride au tréfonds de la terre.*

*Il est une étreinte, une alliance.*

## 5. Interjections

1. *-Ah, petite sottie, tu pensais qu'un adolescent du village pouvait t'interpellé de la sorte ?*
2. *-Ô Anzar, demain plus aucune goutte*
3. *-Ô cheikh, en votre présence, j'ai le sentiment de repérer en fin le parfum de la vérité.*
4. *Ô mon Maître, pourquoi m'infliger cela ?!*
5. *Ô Allah, dis-leur de ne pas me charger d'un tel fardeau*
6. *Ô mon fils, l'œil de ton cœur s'est à la vérité*
7. *Ô foqara, ô fidèles !*
8. *Aïe ! Puissé- je savoir s'ils savent quel cœur ils possédèrent !*

L'interjection « Ah » dans la première phrase exprime la surprise de la vieille femme. Car elle était étonnée par le désirs d'Anzar. Dans les phrases (2), (3) et (5) l'interjection « ô » exprime une invocation et un désir voulu. Dans ce cas le locuteur est entrain de supplier. Dans la phrase (4) l'interjection est employée pour invoquer et se lamenter. Dans les phrases (6) et (7)

# Cadre pratique

---

l'interjection « ô » indique une invocation et une admiration. Elle sert à glorifier. Quant à la dernière phrase, l'interjection « Aïe » exprime la douleur.

A l'instar de ce qui précède, nous avons remarqué que les interjections en tant qu'un signe court, purement oral sert à montrer l'état psychique du locuteur et l'économie de la langue en jouant le rôle d'une phrase.

## 6. Onomatopées

Dans tout le recueil des contes, nous avons remarqué l'absence des onomatopées.

## I.2. Marques morphosyntaxiques

### I.2.1. Phrases elliptiques

Nous avons extrait les phrases elliptiques du trois contes et les et leurs ajoutées les mots omis dans le tableau suivant :

Phrases elliptiques	L'origine des phrases
Tous obéirent avec entrain !	Tous <u>les villageois</u> obéirent avec entrain !
Demain, plus aucune goutte	Demain, <u>il n'y'aurai</u> plus aucune goutte
Il a fait cela afin de pouvoir la servir sans la gêner qu'un disciple de son mari, un homme, vaque dans sa propre maison !	Il a fait cela afin de pouvoir la servir sans la gêner <u>il n'était</u> qu'un disciple de son mari, <u>qui est</u> un homme <u>qui</u> vaque dans sa propre maison !
Abou Yazza ?	<u>Savez-vous qui est</u> Abou Yazza ?
C'est doc lui, le fameux saint !	C'est donc lui <u>qui est</u> le fameux saint !
Un vrai sauvage !	<u>Il est</u> un vrai sauvage !

Les phrases étant données sont purement oral car l'omission d'un groupe de mots par le locuteur se fait que dans la situation où les des deux participants partage le même environnement et la même intention de communication. Donc, le locuteur est conçu par la

# Cadre pratique

---

réception correcte de son message. Alors, la phrase elliptique permet l'économie de la langue dans le sens où le message passe par le moindre effort et de montrer l'état du locuteur.

## I.2.2. Modalités phrastiques

Pour étudier les modalités phrastiques, nous avons suivi la classification étant donné dans la partie théorique de Benveniste. Commençons d'abord par :

### 1. Modalité déclaratives

-demain dès l'aube, ta fille sera montée sur mon dos, vêtue de sa plus belle robe de soie. Nous passerons de porte en porte.

Les garçons doivent chanter et les jeunes filles apporter une balle pour jouer à zerzari.

-Toi, l'Andalou, tu n'as pas ta place dans ma demeure.

Ces phrases permettent de donner une information à l'interlocuteur. Elles sont employées à l'indicatif pour actualiser les événements. Dans la première phrase le futur veut dire qu'il n'y a pas une autre possibilité autrement dit il exprime dans ce cas une certaine obligation. Le locuteur veut dire par l'emploi du futur : la fille doit monter sur mon dos demain. Ainsi, pour la seconde phrase l'emploi du verbe « devoir » a une valeur sémantique dans cette phrase car il exprime l'obligation. Dans la troisième phrase, le locuteur s'adresse à son interlocuteur par l'emploi du pronom personnel « toi », le substitue « l'Andalou » et le pronom personnel « tu ». Il s'agit d'une redondance exprimant le sature si nous nous soucrivons à la définition de Yan Le Lay. Puis, il utilise le verbe avoir au présent de l'indicatif en employant la négation pour exprimer implicitement l'ordre. Autrement dit, la troisième phrase veut dire : sore de ma demeure.

A travers cette analyse, nous avons constaté que certaines phrases déclaratives ou assertives n'ont pas que l'intention d'informer mais aussi d'ordonner.



# Cadre pratique

---

## 2. Modalité interrogative

Nous avons vu dans la partie théorique que les phrases interrogatives permettent de chercher ou d'obtenir une information. Par ailleurs, nous avons remarqué certaines phrases interrogatives extraites de notre corpus qui n'ont pas l'intention de chercher une information. Pour cette raison nous les avons classées en trois.

A) Phrases interrogatives qui demandent une réponse

1. *-Peux-tu me dire, toi la plus vertueuse d'entre nous, ce qui se passe ?*
2. *Qui est la dernière fille à s'être baignée dans la rivière ?*
3. *Qui était vraiment Abou Yazza ?*

B) phrases interrogatives par intonation

1. *-Ah, petite sottie, tu pensais qu'un adolescent du village pouvait t'interpellé de la sorte ?*
2. *Abou Yazza ?*

C) phrases interrogatives qui ne demandent pas une réponse

1. *Abou Yazza ?*
2. *Mon maître, pourquoi m'infliger cela ?!*
3. *-Frère, où est le mal ? Les médecins n'agissent-ils pas ainsi pour soigner ? pour argumenter*
4. *Qui est « moi » ?*
5. *-Ah, petite sottie, tu pensais qu'un adolescent du village pouvait t'interpellé de la sorte ?*

Ces exemples que nous venons de mettre en évidence portent tous des points d'interrogation comme nous l'avons déjà déclaré dès le début. Commençons d'abord par les phrases A, il s'agit des phrases interrogatives exprimées morphosyntaxiquement par l'inversion de sujet et le point d'interrogation. Dans leurs contextes le locuteur cherche

# Cadre pratique

---

une information. Ainsi, ces phrases ont une fonction cognitive dans le sens où elles permettent au lecteur d'imaginer l'information voulue.

Ensuite, les phrases B, il s'agit des phrases interrogatives ayant la forme d'une phrase déclarative mais marquées intonativement par le point d'interrogation. Il s'agit des phrases purement orales.

Quant aux phrases C, il s'agit des phrases interrogatives exprimées par l'inversion de sujet et le point d'interrogation mais qui n'ont pas le but d'obtenir une information. Car le locuteur connaît déjà l'information. Cet aspect est purement oral. Le fait de prononcer ces phrases par le locuteur qui a l'information est une sorte de défoulement et de soulagement<sup>44</sup>. Autrement dit la modalité phrastique n'a pas que l'intention de chercher une information mais aussi de défouler psychiquement.

### 3. Modalité exclamative

Pour étudier la modalité exclamative dans notre corpus nous avons extrait dans un premier temps les phrases exclamatives. Ensuite, nous avons classé ces phrases en trois groupes car nous avons trouvé que les phrases exclamatives prises des paroles de la narratrice n'ont pas les mêmes fonctions avec ceux qui sont prises des paroles des personnages. En plus, nous avons observé que certaines phrases exclamatives ont une modalité impérative.

A) propos de la narratrice :

1. *L'herbe devenait rase et jaunissait !*
2. *L'amine répondit qu'il ne le savait pas, mais qu'il consentait à interroger les villageois pour l'apprendre au plus vite !*
3. *Tous obéirent avec entrain !*
4. *Certains le nomment Bou Qartilà [...] sa seule subsistance ! Il est nommé aussi Alnour, le porteur de lumière ! Cet homme connaîtrait mieux à lui seul cette vérité [...] savants de Fès réunis !*

---

<sup>44</sup> Note de lecture

# Cadre pratique

---

5. *Croyaient-ils, magistrale !* (L'inversion de sujet exprime la naïveté des gens qui suivent Abou Yazza et provoque l'inquiétude chez le lecteur)

B) propos des personnages :

1. *-mon fils, dit-elle affectueusement [...] la cause de nos problèmes vient du Maître de l'eau, Anzar, il est dépité !*
2. *-c'est au crépuscule, [...] je ne savais d'où elle surgissait, j'ai pris peur et je me suis enfuie !*
3. *C'est le Maître de l'eau, Anzar, qui est tombé amoureux de toi et il te désire !*
4. *-peut-être perçois tu déjà qu'il est plus aisé de gloser de la Vérité que de la vivre !*
5. *C'est un ermite !*
6. *-C'est un fou !*
7. *-raconte ton bain dans les moindres détails !*
8. *Préparez des galettes fines [...] notre plat de printemps !*
9. *Prends soin de Tes créatures et laisse-moi en paix !*
10. *Que chacun nous suive et porte des cadeaux à Anzar ! que chacun jette sur notre passage [...] afin qu'il les remplisse d'eau à son tour !*

L'exclamation est marquée par le point d'exclamation dans les phrases A prises des paroles de la narratrice. Elle sert à organiser les événements de l'histoire racontée, susciter le suspens chez le lecteur et à garder le rythme avec une intonation ascendante. Ce dernier à son tour, permet de faciliter la récitation et la mémorisation du conte.

Quant aux phrases B, il s'agit des phrases exclamatives prises des paroles des personnages. Après la lecture, nous avons remarqué que l'exclamation dans les phrases (1) et (3) exprime l'émerveille et la surprise, dans la phrase (2) elle exprime la crainte, dans la phrase (4) elle exprime la joie et dans les phrases (5) et (6) elle exprime l'étonnement.

Cela nous fait comprendre que l'exclamation a une valeur affective dépend de la volonté de l'auteur et de son intention de communication.

# Cadre pratique

---

Les phrases (7), (8) et (9) sont des phrases à la fois exclamatives et impératives. Elles expriment l'ordre avec une force intonative ascendante marquée par la double modalité. De même, les phrases (10) expriment l'ordre mais avec le mode subjonctif. Ce dernier est un peu souple par rapport au mode impératif.

## 4. Modalité impérative

On remarque dans ces contes que la majorité des phrases impératives sont marquées par une modalité exclamative. Cependant, d'autres sont marquées par un point tel que :

*Reste à l'écart.*

*Viens, rentre avec moi.*

*Cachez mon secret.*

Les deux premières phrases expriment l'ordre à travers le mode impératif : reste, viens, rentre cependant, la dernière exprime la demande par l'emploi du verbe : cachez. Dans ce cas, le lecteur doit accentuer sur le verbe et marquer une intonation descendante à la fin des phrases comme nous l'avons déjà vu dans la partie théorique.

### I.2.3. Redondance

1. *-O Anzar, demain plus aucune goutte*

*Ne suintera des outres*

*La terre est pleine de crevasse !*

*-O Anzar,*

2. *Remplis, remplis, remplis la rivière !*

3. *-Anzar par cet éclair a vu sa fiancée*

*Anzar par cet arc-en-ciel l'habillée*

4. *C'est pour cela, et pour cela seulement*

5. *-Naam, Naam ! Oui, Oui !*

6. *-Lâ, Lâ ! Non, Non !*

A la lumière de ce que nous avons vu dans la partie théorique que la redondance c'est la répétition d'un mot ou d'un ensemble de mots permettant de montrer l'état du

# Cadre pratique

---

locuteur. Les exemples étant donnés sont extraits du corpus illustrent cette répétition. Commençons par l'exemple (1), le groupe « Ô Anzar » est employé pour attirer l'attention de l'interlocuteur et pour le supplier. Dans ce cas il montre l'état dégradé du locuteur. Le deuxième exemple, le locuteur ordonne son interlocuteur avec insistance. Il s'agit d'un usage purement oral. Dans le troisième exemple, La répétition de « Anzar par cet » exprime la satisfaction et la joie du locuteur. Dans le quatrième exemple, la répétition exprime l'insistance et la persistance du locuteur. Ainsi, les derniers exemples ont les mêmes fonctions de celui qui précède à l'exception l'état du locuteur n'est pas la même. D'après le contexte de l'exemple (4) le locuteur est sûr de ce qu'il prononce. Cependant, le contexte de l'exemple (5) et (6) montre que le locuteur est perturbé.

## I.3. Les marques stylistiques

Toutes les marques que nous avons étudiées soit d'ordre lexical ou morphosyntaxique peuvent représenter le style de l'auteur ou du locuteur. A ces types nous ajoutons la prosodie.

### Prosodie

A l'instar de ce qui précède, la prosodie se voit au niveau lexical et au niveau morphosyntaxique. Elle est dotée par les marques typographiques et ponctuationnelles sur le premier niveau et par la forme et l'ordre des mots sur le deuxième niveau. Pour cette raison, nous avons travaillé que les vers.

### Le vers

Pour ne pas reprendre les mêmes paroles dans l'analyse nous avons choisi d'étudier la formule d'ouverture du premier conte et l'ensemble de vers qui constitue deux parties : une partie purement berbère et une partie en langue française.

A.

1. *Toutes les eaux sont filles*
2. *D'Agellid n Agffur, leur roi.*
3. *Mais pour sa seule fiancée, il est Anzar.*
4. *Une attente torride au tréfonds de la terre.*

# Cadre pratique

---

5. *Il est une étreinte, une alliance.*
6. *au printemps,*
7. *là où les tambours jettent la trance*
8. *en pluie d'orage,*
9. *en délie de feu. En cascades glacées,*
10. *en torrents qui éveillent.*
11. *En larmes scintillantes qui brillent*
12. *sans bruler.*

Cette partie du conte, il s'agit d'une formule d'ouverture qui réunit plusieurs marques d'oralité. Elle marque l'ouverture du conte dans la mesure où elle porte ces germes. D'abord, La forme de cette formule marque une certaine appropriation de l'auteur ou plutôt de la société berbère qui est peut-être influencée par l'entourage arabophone.

Ensuite, l'organisation du langage dans cette formule d'ouverture fait apparaître plusieurs marques de l'oralité. Mais, nous consacrerons cette partie à la prosodie qui met en exergue une signification, du fait qu'elle reflète la physique et la gestuelle du parlé comme nous l'avons vu selon Dessons et Meschonnic.

Pour ce faire, nous avons suivi la conception de Gardes Tamine qui consiste à inclure trois éléments sous la prosodie. Commençons dans un premier temps par :

## **L'accent**

Selon Gardes Tamine, l'accent se place sur la dernière syllabe du mot isolée ou du groupe de mots. Prenons par exemple l'ensemble (A), l'accent doit être placée sur les mots suivant : fi'lle, Agff'ur, r'oi, fianc'ée, Anz'ar, ter're, étr'einte, all'iance, print'emps, tr'ance, ora'ge, glac'ée, éve'i'llent, bri'llent. Elle permet d'organiser la phrase et de délimiter les unités morphosyntaxiques qui la composent. Ainsi, elle marque une augmentation de voix pour garder le rythme.

Les vers (3),(4) et (5) explicitent bien le rôle que joue l'accent dans une phrase.

*Mais pour sa seule fiancée, il est Anzar.*

*Une attente torride au tréfonds de la terre.*

# Cadre pratique

---

*Il est une étroite, une alliance.*

Dans cet ensemble nous ne pouvons pas ni comprendre ni faire comprendre le contenu de ces vers si nous remettons pas l'accent. Car il s'agit d'une structure purement orale qui veut dire : Anzar est une attente torride au tréfonds de la terre pour sa seule fiancée. Cela veut dire que l'accent joue un rôle sémantique crucial dans une phrase.

## Le rythme

Il consiste d'une part, dans la structure des phrases découpées en des unités par un accent. Grésillon et Maingueneau distinguent trois types de structures rythmiques<sup>45</sup> : simple qui forme une seule unité, binaire qui forme deux unités et ternaire qui forme trois unités.

Nous avons les vers (1), (4), (6), (7), (8), (10), (11) et (12) qui forment une structure rythmique simple en soi. Cependant, le reste des vers se forme de deux unités séparées par un virgule. Autrement dit, ils ont une structure binaire. Cet aspect structural permet de garder le même rythme.

D'autre part, le rythme consiste dans la reproduction des sons : des voyelles, des consonnes ou des syllabes.

Commençons d'abord, par la répétition des voyelles ou l'assonance. Nous avons remarqué la répétition de :

Voyelle [a] dans : Agellid, Agffur, sa, attente, la, alliance, orage, cascades...

Voyelle [ã] dans : Anzar, fiancée, attente, torrent, scintillante, trance, en...

Voyelle [u] dans : toutes, Agffur , tambours, pour...

Nous avons aussi remarqué la répétition de certaines consonne sonores : [r],[d],[z] et [b]. Et d'autre sourdes : [f],[t] et [s]<sup>46</sup>. Ce phénomène s'appelle l'altération.

---

<sup>45</sup> Almuth GRESILLON et Dominique MAINGUENEAU. « Polyphonie, proverbe et détournement ou un proverbe peut-on cacher un autre ». in : langage, n° 37. Paris : Persée, 1984. Pp112-125.

<sup>46</sup> Inspection académique de la Manche – Circonscription de Mortain. *Le système phonologique du français* [en ligne]. Académie de Caen[fr]. Disponible sur : <[https://www.accaen.fr/dsden50/circo/mortain/IMG/pdf/2.\\_systeme\\_francais.pdf](https://www.accaen.fr/dsden50/circo/mortain/IMG/pdf/2._systeme_francais.pdf) >. (Consulté le 6 mai 2017 à 16h)

# Cadre pratique

---

En outre, nous avons observé l'emploi de certaines rimes identiques mais d'une manière aléatoire tel que : [ij], dans fille et brillent et [ãs], dans alliance et trance.

Selon Mazaleyrat et Molinie, l'assonance et l'altération permettent « la mise en correspondance des vers »<sup>47</sup>. Autrement dit, la répétition des sons permet une liaison musicale entre les vers.

## L'intonation

Elle est liée à l'accent et au rythme. Dans cette formule d'ouverture, une augmentation de voix marquée à la fin de chaque unité rythmique. C'est-à-dire, il s'agit d'une intonation ascendante. Prenons par exemple :

*Toutes les eaux sont fi'lles* (ascendante)

*D'Agellid n Agff'ur,*(ascendante) *leur r'oi.* (ascendante)

*Mais pour sa seule fianc'ée,* ,(ascendante) *il est Anz'ar,*(ascendante).

*Une attente torride au tréfonds de la t'erre.* ,(ascendante)

*Il est une étr'einte,* ,(ascendante) *une all'iance.* ,(ascendante)

B.

L'ily-ak-dger iyalaen

Ay itri ireqqen deg igenwan

Taxatemt n wawray ma tebren

Diragen ruyen waman

Tel l'éclaire

Je suis tombé en toi

Etoile plus brillante

Qu'en mon ciel !

---

<sup>47</sup> Jean MAZALEYRAT et Georges MOLINIE. *Vocabulaire de la stylistique*. Paris : PUF, 1989. P13.



# Cadre pratique

---

Si je tourne mon anneau d'or

L'eau de la vie s'évapore

Nous remarquons dans cet ensemble de vers que la première partie est exprimée en berbère alors que la deuxième constitue sa traduction. En plus, nous sommes attirés par la forme de l'écrit en berbère qui ne respecte pas les normes du français comme le « q » qui s'écrit sans « u ».

Revenons à la prosodie qui est marquée par la répétition du [j], [t] et [g] dans la première partie. Elle est marquée aussi par le son [n] qui rime à la fin de chaque vers. Dans la partie qui suit nous remarquons que l'auteur a essayé de garder l'esthétique du vers.

D'après cette analyse nous avons constaté que la prosodie a une fonction poétique qui permet au locuteur une récitation amusante par l'actualisation et la concrétisation de l'écrit.

# **CONCLUSION**

# Conclusion

---

Avant l'apparition de l'écrit, la communication humaine était fondée sur l'oral. Ce dernier est considéré comme la mise en fonction vocale de la langue. Il demande toujours la présence des interlocuteurs dans le même environnement. Contrairement à l'écrit qui représente l'oral et qui ne demande pas le partage du même environnement entre eux.

En partant de la théorie de Benveniste concernant l'apparition des marques de l'oralité à l'écrit qui se contredise à celle de Maingueneau. Ce constat était l'élément déclencheur de notre travail qui a consisté à chercher les valeurs des marques d'oralité à l'écrit.

Donc, notre problématique a tenté de repérer les marques de l'oralité des trois contes choisis et de les décrire à travers une analyse à la fois lexicale, morphosyntaxique et stylistique ; afin de savoir pourquoi le recours à ces marques.

Après avoir analysé les marques de l'oralité qui se manifeste dans notre corpus, nous avons abouti aux résultats suivants : le recours aux marques d'oralité à l'écrit n'est pas gratuit puisque cela est dû à l'intention du locuteur qui essaye de mettre en jeu tous les strates de la société. De plus, nous avons montré que chaque marque d'oralité peut avoir plus d'une fonction dans chaque contexte. Autrement dit, l'usage de chaque marque a une valeur ou plus. En outre, ces valeurs peuvent être sociales dans la mesure où ces marques permettent de mettre en rapport le regard sur l'autre, d'établir les liens sociaux entre autres et l'échange culturel. Comme elles peuvent être psychiques dans la mesure où elles montrent l'état psychique du locuteur et suscite le suspens en jouant sur la morale du lecteur.

Ainsi, les marques de l'oralité peuvent avoir d'autres valeurs cognitives, lorsqu'elles permettent au lecteur de réfléchir, d'imaginer la situation de communication ou la suite de l'histoire et de réciter cette dernière.

Les valeurs poétiques résident dans la beauté et l'esthétique de la langue. Elles contribuent aux valeurs cognitives en facilitant la tâche de mémorisation et de récitation et aux valeurs psychiques en amusant le lecteur.

De façon générale, les marques de l'oralité sont des outils cruciaux dans le produit écrit car elles permettent de le concrétiser. Elles représentent l'un des systèmes de gestes,

# Conclusion

---

nommé « *les gestes métatextuels* » comme le précise Alex Monaghan dans son article « *des gestes écrits aux gestes parlés* »<sup>48</sup>.

Ces résultats ont confirmé notre hypothèse de départ celle de les marques de l'oralité ayant des valeurs sociales, psychiques, cognitives et poétiques.

En fin, il est souhaitable que cette étude s'ouvre sur d'autre perspective faisant de l'oral leur objet d'étude. Afin de pouvoir étudier la perception ou la transmission des marques de l'oralité, les problèmes rencontrés lors de la traduction de ces marques ...etc.

---

<sup>48</sup> Alex MONAGHAN. « Des gestes écrits aux gestes parlés ». In : Serge SANTI (et al). *Oralité et gestualité, communication multimodale, interaction*. Paris : L'Harmattan, 1998. pp.189-189.

## **Références bibliographique**

# Références bibliographiques

---

## Corpus

HALBAOUI Malika. *Contes des sages berbères*. Paris : Seuil, 2016. 235P.

## Ouvrages

1. BALLARD Michel. *Oralité et traduction*. Arras : Artois presse université, 2000. 430p. (Tradictologie)
2. BALLARD Michel. *La traduction à l'université. Recherches et propositions didactiques*. Lille : Presses universitaires de Lille, 1993. 262p. (travaux et recherches)
3. BENVENISTE Emile. *Problème de linguistique générale*. Paris : Gallimard, 1966. 357p .
4. BLANCHE-BENVENISTE Claire. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys, 2010. 175p. ( L'essentiel français)
5. CHABROL Claude. *Discours du travail social et pragmatique*, Paris : Presses universitaires de France , 1994 . 242P. (Psychologie sociale).
6. DE SAUSSURE Ferdinand. *Cours de linguistique générale*. Alger : Enag, 3<sup>ème</sup> édition, 2004. 381P
7. DESSON Gérard et MESCHONNIC Henri. *Traité du rythme, des vers et des proses*. Paris : Dunod, 1998 .p.
8. GARDES TAMINE Joëlle. *La grammaire, phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris : Armand colin, 2010 -2011. 188p.
9. GREVISSE Maurice. *Précis de grammaire française*. Paris : Duculot, 1969. 291p.
10. LE LAY Yenn. *Savoir rédiger*. Espagne : Larousse, 2008. 192p. (Livres de bord)
11. MAINGUENEAU Dominique. *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand colin , 2<sup>ème</sup> édition, 2007. 214p.
12. MAROUZEAU Jules. *Lexique de la terminologie linguistique Français-Allemand-Anglais-Italien*. Paris : Geuthner, 3<sup>ème</sup> édition, 1969. 267p.
13. MAZALEYRAT Jean et MOLINIE Georges. *Vocabulaire de la stylistique*. Paris : PUF, 1989. 381P.

# Références bibliographiques

---

14. MORTUREUX Marie-Françoise. *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Armand colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2008. 212p. (Cursus).
15. MOUNIN George. *Clefs pour la linguistique*. Paris : Seghers, 1968-1971. 168p. (Clefs).
16. REY-DEBOVE Josette. *La linguistique du signe : une approche sémiotique du langage*. Paris : Armand Colin, 1998. 302p .
17. RIEGEL Martin (et all). *Grammaire méthodique du français*. Paris : 1994, PUF. p.462.
18. TOURATHIER Christian. *La sémantique*. Paris : Armand colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2010 . 288p. (Cursus lettre).
19. SANTI Serge, GUAÏTELLA Isabelle, CAVE Christian, KONOPCZYNSKI Gabrielle. *Oralité et gestualité, communication multimodale et interaction*. Paris : L'Harmattan, 1998. 702P.

## Dictionnaires

1. ARON Paul, SAINT-JACQUE Denis et VIALA Alain. *Le dictionnaire du littéraire*. Paris : PUF, 2<sup>ème</sup> édition, 2010. 654p. (Quadrige).
2. BOUCHIKHI Ahmed. *Petit dictionnaire de l'analyse littéraire*. Maroc : Afrique Orient, 2009. 168 P.
3. RADHOUANE Nebil. *Dictionnaire de stylistique, rhétorique et de poétique*. Tunis : Centre de publication universitaire, 2002. 217p.
4. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, 2012. P.

# Références bibliographiques

---

## Articles

1. GRESILLON Almuth et MAINGUENEAU Dominique. « Polyphonie, proverbe et détournement ou un proverbe peut-on cacher un autre ». In : *langage*, n° 37. Paris : Persée, 1984. Pp112-125.
2. KLEIBER Georges. « Sémiotique de l'interjection ».in : *Langages*. n° 161. Paris : Armand colin,2006/1 . pp. 10-23.
3. MOUNIER Évelyne, BISSERET Andre. « Usage de la ponctuation dans la description technique : marquer la partition de l'objet décrit ». In : *Le travail humain*. n°4. Paris : Presse universitaire de France, 2001 (Vol. 64). pp. 363-391.

## Sitographie

1. Augustin Emmanuel EBONGUE. « *Quelques aspects lexicaux et syntaxiques de l'oralité et de l'oral dans le texte littéraire d'Afrique francophone* »[en ligne]. In : *Synergie*. n° 3. Mexique, 2013. pp.159-177. Disponible sur : « <https://gerflint.fr/Base/Mexique3/Ebongue.pdf> » . Consulté le 6 mai 2017 à 23h.
2. Etudes littéraire. *Les niveaux de la langue* [en ligne]. Paris, mars 217. Disponible sur : < <https://www.etudes-litteraires.com/a-propos> >. (Consulté le 6mai 2017à 23h )
3. Inspection académique de la Manche – Circonscription de Mortain. *Le système phonologique du français* [en ligne]. Académie de Caen[fr]. Disponible sur : <[https://www.accaen.fr/dsden50/circo/mortain/IMG/pdf/2.\\_systeme\\_francais.pdf](https://www.accaen.fr/dsden50/circo/mortain/IMG/pdf/2._systeme_francais.pdf)>. (Consulté le 6 mai 2017 à 16h)



## Résumé

Ce travail de recherche vise à étudier les marques de l'oralité dans le conte écrit intitulé « *contes des sages berbères* » de Malika Halbaoui sur les niveaux : lexical, morphosyntaxique et stylistique. Cette étude a pour objectif, de démontrer les valeurs des marques de l'oralité en se basant sur l'approche descriptive analytique. Ainsi, à travers cette étude nous avons essayé de répondre à notre problématique celle qui se structure en deux principales questions : Pourquoi a-t-on recours à l'oralité ? En quoi consiste l'oral dans un conte ? Après l'étude que nous avons faite sur notre corpus nous avons abouti aux résultats suivants : le recours à ces marques est pour plusieurs valeurs car il est dû à l'intention de l'auteur. Ainsi, ce travail a révélé que les marques de l'oralité permettent l'enrichissement de la langue.

Mots clefs : marques de l'oralité, écrit, conte, valeurs.

## الملخص

يتمثل هذا العمل في دراسة العلامات الشفهية في "قصص حكماء البربر" المكتوبة لمليكة حلباوي على المستوى المعجمي، الشكلي، الأسلوبي والجمالي. ولقد هدف هذا العمل لإثبات قيم هذه العلامات في النص المكتوب باستعمال المنهج الوصفي والتحليلي. كما ان هذا العمل استطاع الإجابة على الأطروحة التالية: لماذا الرجوع للعلامات الشفهية في النص الكتابي؟ وفيما يتمثل هذا الاستعمال؟ ولقد ادلت هذه الدراسة ان استعمال العلامات الشفهية في النص الكتابي يحوي العديد من القيم راجعة الى رسالة الكاتب. كما افادت هذه الدراسة أيضا في معرفة ان العلامات الشفهية في النص تساهم في تطوير اللغة ورفقيها.

الكلمات المفتاحية: العلامات، الشفهية، القصص، القيم

## Summary

This work aims to study the marks of orality in "tales of wise berberes" written by Malika Halbaoui, on the lexical, morphosyntactic and stylistic levels. This study aims also to demonstrate the values of this marks in the written text by using the descriptive and analytical approach. The current work through to answer the following research question : Why do we resort to orality? What means the marks of orality in the tales ? the results of this study showed that the use of this marks in the written have several values that refer to the author intention. furthermore, this work revealed that the marks of orality contribute in the enrichment of the language.

**Keywords:** marks of orality, writing, tale, values